

M. BELL: Monsieur le président, messieurs, si vous me permettez de répondre à la question, la veuve d'un pensionné à 50 p. 100 reçoit effectivement plus que le taux pour le pensionné marié, à la mort de son mari. C'est quand la pension est fixée à 60 p. 100 ou plus que la veuve reçoit moins que le taux pour le pensionné marié.

M. SPEAKMAN: Je vous remercie.

M. WEICHEL: Au début de votre mémoire, vous dites qu'il y a environ 2,600 cas d'invalidité majeure résultant de la guerre. N'y en aurait-il pas plutôt 6,000, y compris les aveugles, les paraplégiques et les invalides?

M. BELL: Monsieur le président, ceux qui sont membres de notre association se chiffrent à 2,600 et nous estimons que le total s'établirait en fait entre 5,000 et 6,000.

M. WEICHEL: A mon avis, le ministère devrait avoir ces chiffres. Il me semble avoir déjà obtenu du ministère ce chiffre de 6,000.

M. BELL: Si nous comptons les paraplégiques, le total serait, je pense, de 6,000 environ.

M. BENIDICKSON: M. Bell, je le sais, présente toujours un mémoire impressionnant, ce qu'il a fait encore une fois aujourd'hui. Mais, je me demande s'il n'a pas, intentionnellement ou non, donné un peu plus de poids à son mémoire en le transportant dans ce porte-documents vert que l'on voit devant lui présentement, pour attirer les nombreux Irlandais qui sont membres du Comité en ce jour de la Saint-Patrice.

LE PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions?

M. HERRIDGE: J'ai une question à poser à M. Bell. Elle ne se rapporte à aucun des points mentionnés dans le mémoire. Votre association est-elle pleinement satisfaite des services du ministère pour ce qui est de fournir des membres artificiels, ou avez-vous des propositions à faire en vue de remédier à certaines situations qu'on vous aurait signalées?

M. BELL: Monsieur le président, messieurs, j'aime les questions que pose M. Herridge car elles sont toujours fort habiles. Lors de notre dernier congrès en octobre, nous avons eu un assez long débat sur les services de prothèse et on a manifesté beaucoup d'inquiétude. Mais nous avons maintenant, plus que jamais auparavant, établi des relations très étroites avec le ministère, particulièrement avec les services des traitements. Nous leur soumettons sans cesse nos problèmes et nous sommes satisfaits de leurs méthodes et de leurs appareils actuels et nous obtenons des résultats. Nous sommes satisfaits de la collaboration que l'on veut bien nous accorder. Nous n'avons pas d'autres remarques à faire sauf de dire que le ministère connaît nos besoins et cherche à nous aider.

M. BEECH: M. Hinton m'a dit qu'on avait mis au point pour lui un membre artificiel d'un nouveau genre et il en est très satisfait. Je me demande si cet appareil d'un nouveau genre a été aussi bien accueilli par d'autres membres de votre association?

M. BELL: Comme vous le savez, un membre artificiel est, je pense, l'une des choses les plus personnelles qui soient. Chacun a ses propres idées sur ce qu'il désire et ce dont il a besoin. J'ai eu des nouvelles de M. Hinton et il est très satisfait de sa jambe artificielle. Je ne saurais dire combien d'amputés portent un appareil du même genre. M. Butler pourrait peut-être vous fournir plus de détails là-dessus et il sera très heureux, j'en suis certain, de vous être utile.